

Intensifier et consolider les Partenariats : synthèse des débats

« Le jumelage n'est pas une fin en soi, c'est un moyen » AMITIE

« Il faut se parler ici comme en famille » SINCERITE

« Depuis 1987 que je viens en Mauritanie, je ne suis plus la même infirmière en France »
RECIPROCITE

Développer les jumelages :

- s'appuyer sur les différents relais : les élus impliqués auprès d'autres élus, l'effet levier des mauritaniens en France (migrants, étudiants), le rôle des réseaux internationaux (RAME), nationaux (AMM, CUF) et locaux (par exemple Centraider pour la région Centre) tout en ayant conscience de la difficulté à impliquer les communes françaises dans des jumelages
- prendre en compte le rôle spécifique des migrants « mais il ne faut pas simplement vouloir créer un jumelage, encore faut-il s'impliquer dans la vie de la commune française » pour faire valoir l'intérêt local à agir
- créer les conditions d'une meilleure visibilité et produire ensemble les outils qui peuvent faciliter la mise en relation des communes françaises et mauritaniennes (internet, bases de données, monographies communales, cartographie des jumelages)
- étendre les jumelages aux territoires qui sont jusqu'à présent les moins bien desservis (hors les points de fixation que constituent la zone du fleuve ainsi que Nouakchott et sa périphérie)
- impliquer plus largement les nombreuses communes rurales mauritaniennes trop souvent à l'écart des actions de coopération décentralisée (le problème de la taille peut trouver sa résolution dans l'intercommunalité)
- enfin, en tout état de cause prendre le temps de clarifier de part et d'autre ce qu'on entend par « jumelage » et « coopération décentralisée », leurs enjeux et leur portée

« Les jumelages ne se décrètent pas, ils se construisent pour et par les populations et continuent à vivre par leur volonté »

Rendre durable une relation de jumelage :

« Il est toujours facile pour les collectivités françaises d'apporter des moyens matériels pour montrer leur engagement, il est toujours facile pour les collectivités mauritaniennes d'exprimer leur manque de moyen mais un jumelage doit avant tout être une aventure humaine »

- diversifier les points d'entrée : la jeunesse (impliquer les jeunes dans l'ensemble des projets conduits à ce titre, impliquer les organisations féminines)
- fonder la relation sur des échanges conçus selon le principe de la réciprocité (échanges de savoir-faire et d'expériences professionnels, échanges de jeunes, tourisme culturel....) étant précisé que les échanges de personnes sont souvent difficiles à mettre en œuvre : problèmes de financement et d'obtention des visas...)
- créer les conditions qui permettent aux enfants de migrants vivant en France de renouer avec leur terroir
- accéder à une culture de l'évaluation des projets

- favoriser les actions en faveur de l'éducation et de la formation, en Mauritanie, mais aussi auprès des jeunes mauritaniens résidant en France
- ouvrir des espaces d'échanges et de discussion entre élus, société civile (forums, séminaires...)
- faire en sorte que les jumelages puissent bénéficier plus directement aux populations les plus pauvres (activités génératrices de revenus)
- développer l'apprentissage de la langue française

« Le jumelage c'est avant tout une histoire d'amour, merci de nous avoir ouvert votre cœur »